



**FACHES THUMESNIL**

# **RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2020**

**Conseil Municipal du 13 février 2020**

# 1. La ville dans son environnement

- |   |     |
|---|-----|
| A. Une conjoncture économique encore favorable  | p.5 |
| B. Situation de la ville au regard des autres collectivités, loi de programmation 2018-2022 | p.6 |
| C. Principales mesures de Loi de finances 2020 pour la ville                                | p.8 |
| D. Perspectives liées à la suppression de la T.H.   | p.9 |

# 2. Le financement des projets en 2020

- |  |      |
|--|------|
| A. L'épargne de gestion  | p.11 |
| B. Dépenses de fonctionnement, des hausses anticipées  | p.12 |
| A.1. La gestion des ressources humaines  | p.13 |
| A.2. Les actions nouvelles attendues   | p.15 |
| A.3. Les engagements pluriannuels de la collectivité : dette, marchés, contrats              | p.16 |
| C. Vers une moindre dynamique des recettes de fonctionnement                                 | p.18 |
| D. En investissement, les projets 2020 résultent surtout de reports                          | p.19 |
| E. Les autres besoins émis génèrent une prévision de dépense d'investissement encore > 10 M€ | p.21 |

I.

# LA VILLE DANS SON ENVIRONNEMENT



## ➤ Dans le contexte ...

- de réduction des concours des autres collectivités (subventions) et de l'Etat...

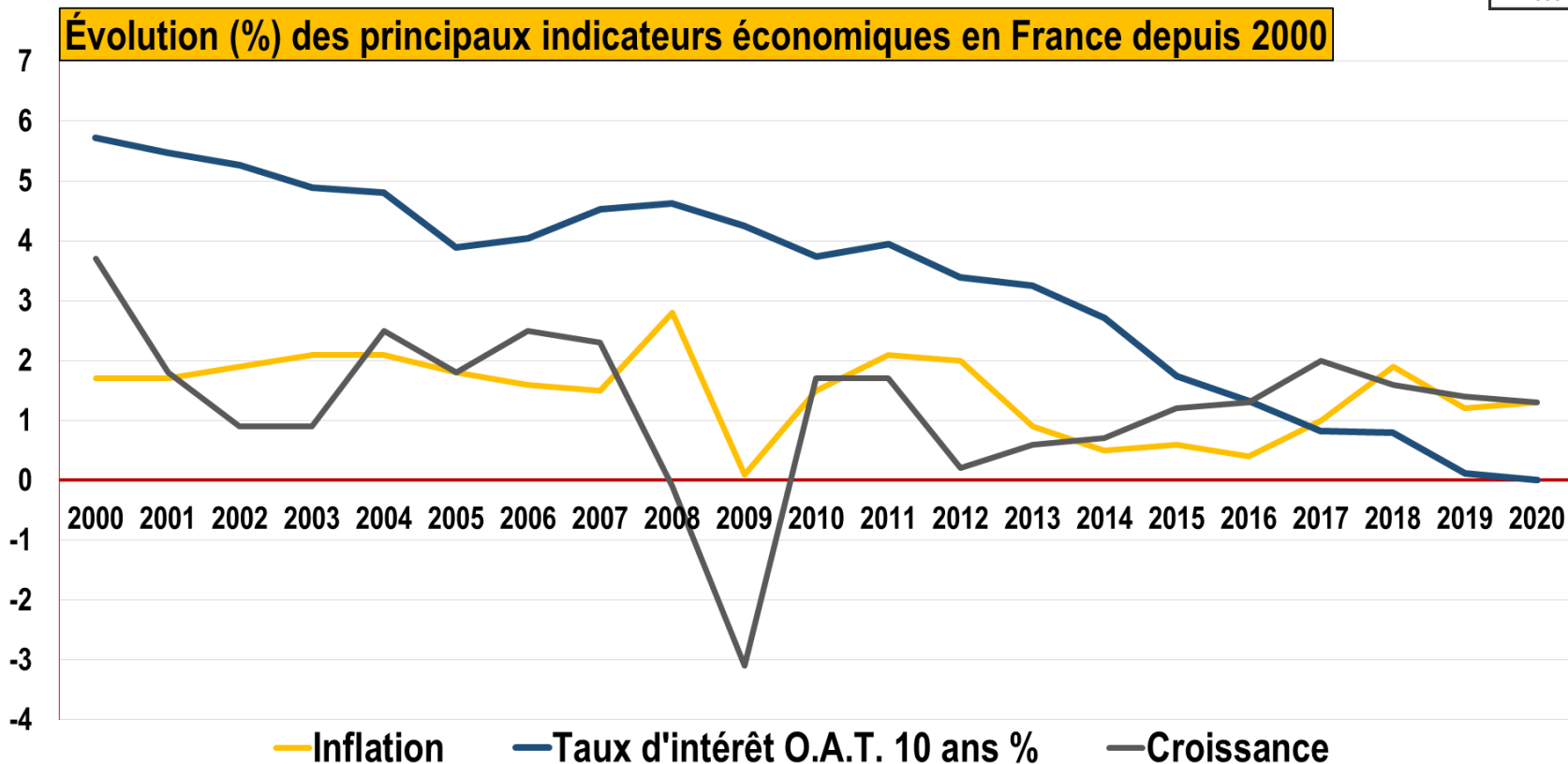
## ➤ ...La ville, services et élus, travaillent à :

- maintenir et améliorer le périmètre ainsi que la qualité du service rendu aux usagers,
- maintenir et développer le niveau et la compétence des effectifs,
- maintenir un niveau d'autofinancement suffisant pour soutenir et suivre la réalisation des dépenses d'investissement, et donc maintenir l'activité et l'emploi sur le territoire, dont :
  - ° l'annuité de dette stable,
  - ° les dépenses d'équipement récurrentes (renouvellements, réparations)  $\geq 1$  M€ / an,
  - ° les dépenses d'équipement nouvelles du Plan Pluriannuel d'Investissement  $\geq 3$  M€ / an...

## ➤ Cela est possible par :

- les efforts de gestion menés et mis en œuvre en interne (économies de tous les services),
- l'utilisation efficiente des moyens disponibles notamment en terme d'arbitrage entre le financement par l'emprunt et par les fonds propres au bilan,
- des choix de dépense d'équipement éco-énergétiques, favorables en fonctionnement,
- une politique active de (re)valorisation du patrimoine (cessions du domaine),
- un contexte économique particulier : taux d'intérêt faibles - inflation faible.

# A. Une conjoncture économique encore favorable



Le contexte international de ralentissement de la croissance économique mondiale (ralentissement des échanges commerciaux, tensions géopolitiques), s'est également retranscrit en zone Euro (contexte du Brexit), ainsi qu'en France. Le niveau historiquement bas des taux d'intérêt permet encore le financement à moindre coût des projets de dépense d'équipement. L'inflation reste très modérée. Si la situation financière des collectivités s'améliore tendanciellement depuis quelques années (voir ci-après), l'endettement public, en revanche, continue d'augmenter et atteint désormais près de 100% du P.I.B.

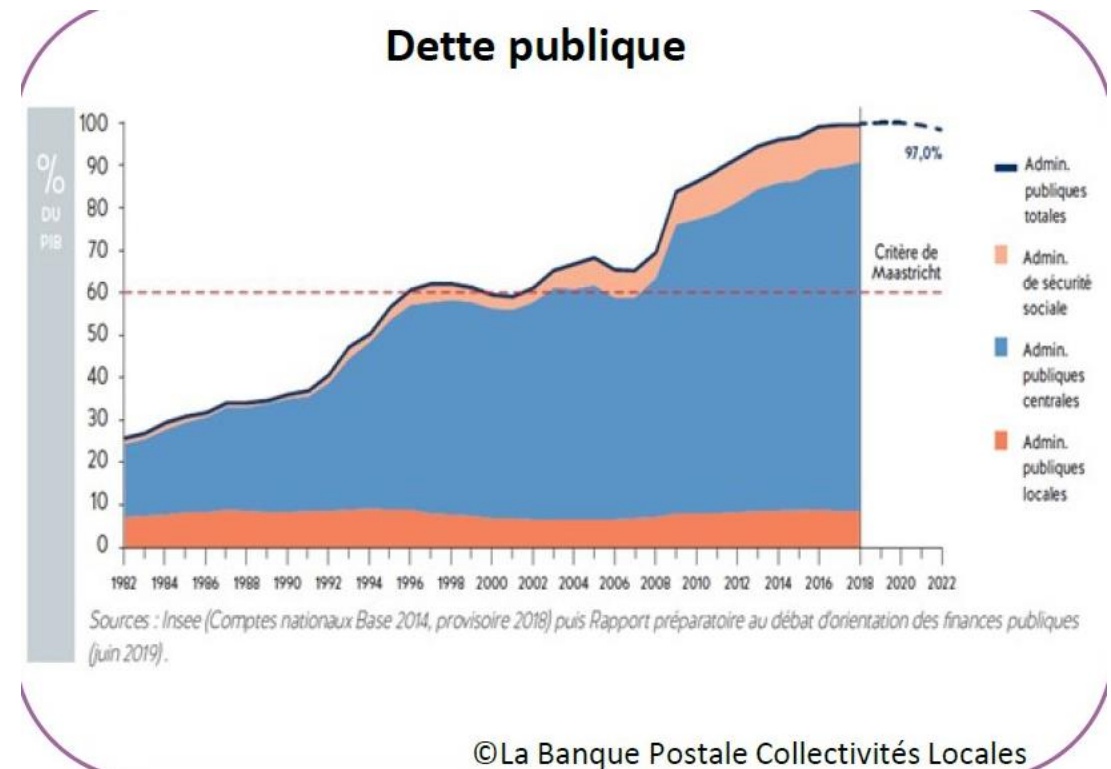
## B. Situation de la ville au regard des autres collectivités, loi de programmation 2018-2022

### Au niveau national

Corrélativement au cycle électoral, les dépenses d'équipement de celles-ci ont augmenté, alors que leur taux d'épargne s'est globalement amélioré, notamment par l'effet d'une meilleure maîtrise globale des dépenses de fonctionnement. En conséquence, le niveau de trésorerie des collectivités a continué à s'améliorer.

En dépit d'une moindre contribution à l'endettement public (voir ci-contre, inférieur à 10%), le rôle des collectivités dans l'investissement local reste prédominant (proche de 50% dès lors que sont déduits les concours de l'Etat).

Ce concours est estimé à 2 points de P.I.B. (lié au secteur du B.T.P. ou des services). Indirectement, son rôle économique est néanmoins plus étendu -et non estimé- avec le nombre d'agents employés (1,9 millions, près de 7% des actifs en activité).



**A Faches Thumesnil**, entre 2013 et 2019 (6 exercices), les dépenses réelles de progressé de 1,6 M€, ce qui représente une évolution moyenne de +0,27 M€/an ou 1,86 %/an.

**En terme de besoin de financement**, la stratégie de la ville durant plusieurs années a été de maintenir son épargne ainsi que son encours. La vente d'éléments patrimoniaux (terrain de l'ancienne piscine ou de l'ancien stade Moërmans, ferme Cockempot) a ainsi généré, dans un premier temps, l'autofinancement utile à la réalisation de projets en dépenses, et dans un second temps, l'intégration de nouvelles bases fiscales (droits de mutation, taxes directes...).

Le recensement de la population, effectué partiellement chaque année, indique, avec plusieurs années de décalage, une augmentation du nombre d'habitants. L'envergure du service à rendre aux usagers s'est donc adaptée, entre les modernisations rendues possibles par les avancées technologiques, et l'extension de l'offre de service existante (dans les domaines de la petite enfance et de la jeunesse en particulier).

Au regard de la répartition des besoins de financement du service public local entre le fonctionnement et l'investissement, l'évolution de l'encours de dette traduit une prudence dans la gestion. Il était en effet de 13,4 M€ au 01/01/14, et atteint 12,9 M€ au 01/01/20.

Or, **tout en se désendettant de 0,5 M€ en 6 ans, la ville a emprunté seulement 8 M€ pour financer 26 M€ de dépenses d'équipement**, et ce, sans augmenter les taux d'imposition directe locale (10 M€ de réhabilitations d'écoles, mise en place de la vidéoprotection, réaménagement d'équipements culturels, de petite enfance...).

# C. Bilan des mesures de la Loi de Finances 2020 pour la ville

NEUTRE

**En recettes de fonctionnement, la revalorisation des valeurs locatives** cadastrales, a finalement été réduite pour les locaux d'habitation notamment (1,009 en 2020, contre 1,022 en 2019).

La révision générale des valeurs locatives des locaux d'habitation est annoncée pour intégration dans les bases au titre de l'année 2026.

La Dotation Forfaitaire comporte une part de péréquation en hausse, dont la ville bénéficie au titre de l'équilibre de ses ressources et charges. La dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) augmente encore de 90 millions d'euros au plan national. Cette augmentation reste financée intégralement au sein de la D.G.F. des communes et E.P.C.I. par un prélèvement.

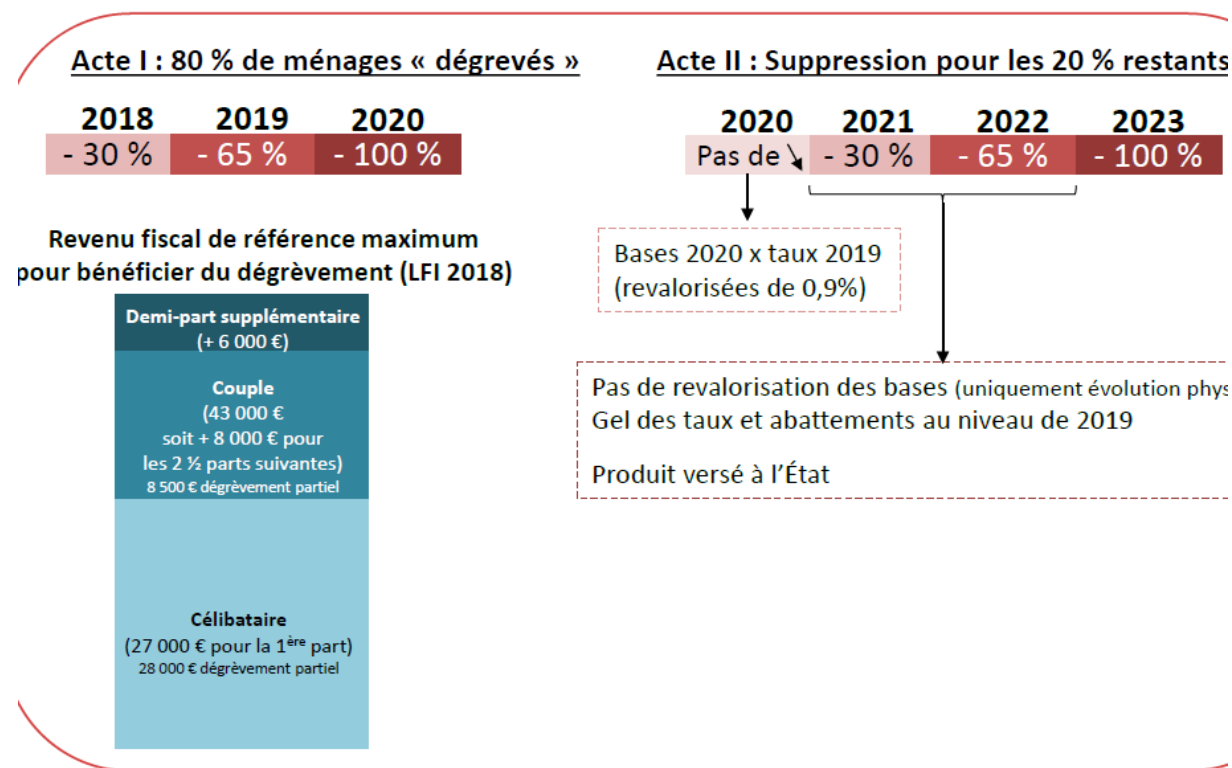
**En recettes d'investissement**, les crédits affectés à la **Dotation de Soutien à l'Investissement Local** et à la **Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux** sont reconduits.



# D. Perspectives liées à la suppression de la T.H. Slow

Les collectivités restent associées à l'effort de réduction de la dépense publique par la réforme de la taxe d'habitation. Celle-ci fige en effet le pouvoir de taux de **25% des recettes de la ville**, en remplaçant un produit fiscal par un dégrèvement d'Etat. Si la dynamique physique des bases reste prise en compte pour compenser la perte du produit fiscal, le lien contributif entre le résidant non propriétaire, et sa collectivité, est supprimé (30 % des foyers fiscaux sont locataires dans la ville).

- **Pour les contribuables**, l'extension du dégrèvement à l'ensemble de la population est lissé jusque 2023 (voir ci-contre).
- **Pour la ville**, la suppression de la taxe a pour conséquence la récupération de la part de taxe foncière perçue par le département sur le territoire de la ville, **à partir de 2021**, complétée par une compensation d'Etat indexée sur le **niveau de produit fiscal de T.H. resteraient gelées sur la base fiscale de l'exercice 2020**.



10/01/2020

© LA BANQUE POSTALE COLLECTIVITES LOCALES

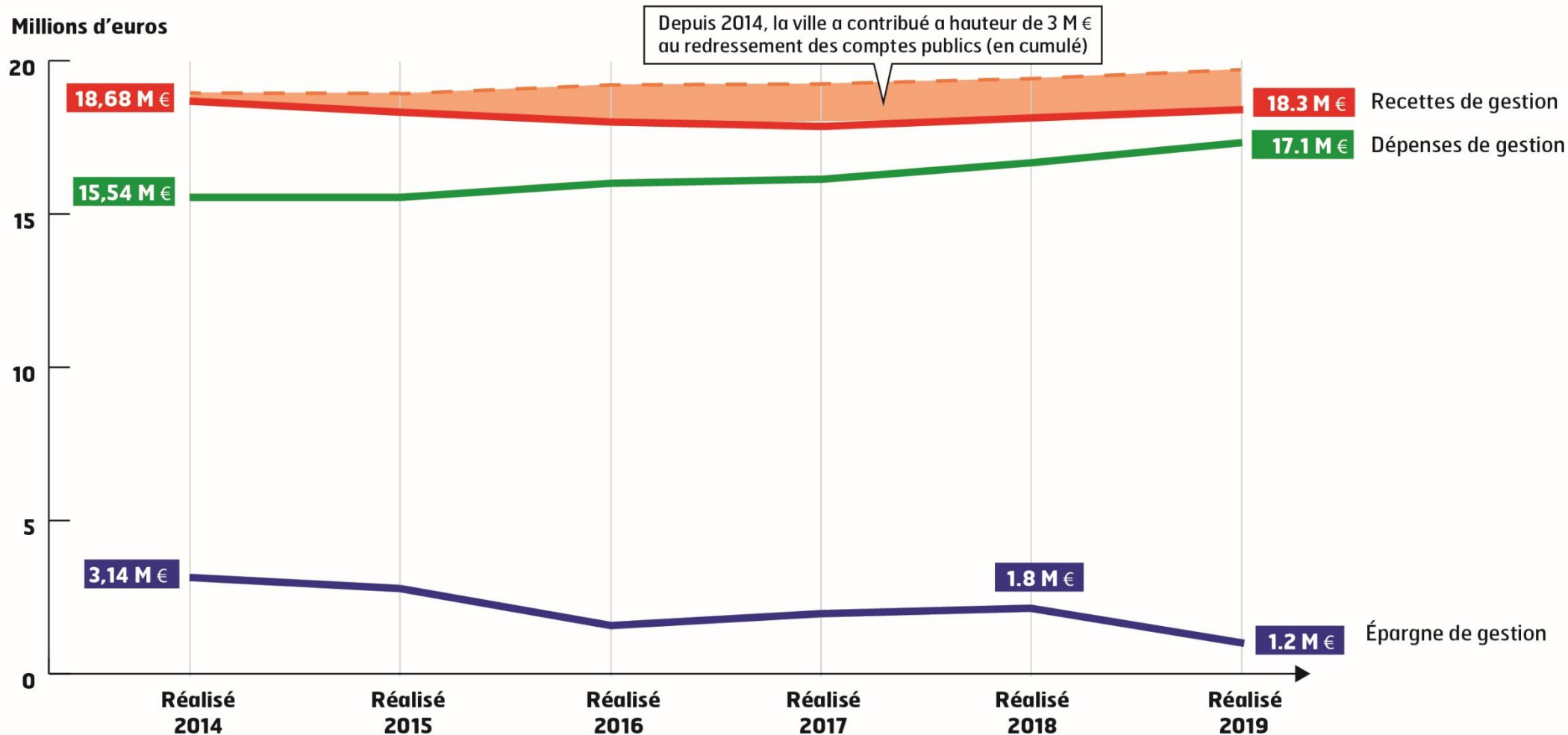
- Attention, la Taxe d'Habitation des locaux non destinés à l'habitation (exemples : bureaux des associations), ainsi que les résidences secondaires, continuent à être taxés.

## II.

# LE FINANCEMENT DES PROJETS EN 2020



# A. L'épargne de gestion



## B. Dépenses de fonctionnement, hausse anticipée

### PRINCIPALES HAUSSES ATTENDUES (évolution de B.P. à B.P.)

- Fluides (électricité indexé/réglementé) +0,1 M€
- Ligne entretien de bâtiments +0,05 M€

Pour une 2<sup>ème</sup> année consécutive, le prélèvement S.R.U. est interrompue grâce à la vente à l'euro symbolique d'un terrain communal, rue Kléber, au bailleur social Vilogia, en 2017.

### L'ÉVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL

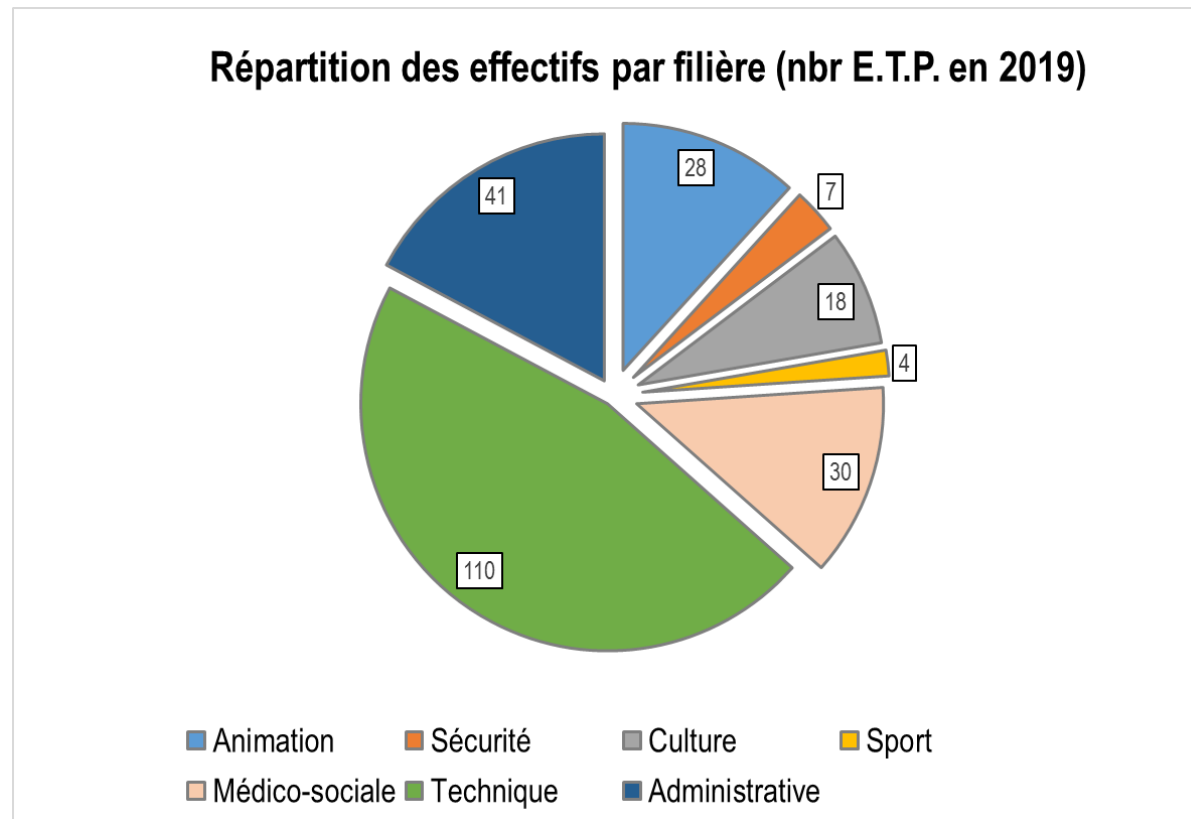
La hausse mécanique atteint **310 000 €** (dont 260 000 € de hausse liée à l'évolution des carrières, et 50 000 € ponctuels, pour les élections et visites médicales).

### PRINCIPALES BAISSSES ATTENDUES

- Intérêts de la dette -0,03 M€
- Locations des modulaires / travaux en cours -0,12 M€

# B.1 La gestion des ressources humaine

- **237 Équivalents Temps Plein titulaires (+2 / 2019), correspondant à 308 agents, dont 67 contractuels (hors A.L.S.H.).**
- **La structure des effectifs pourrait évoluer entre 2019 et 2020.** L'évolution des carrières et des compétences permettra de couvrir parfaitement les nouveaux besoins liés aux équipements et services à la population.



## Réalisations de 2019 renouvelées en 2020

- **Les avantages en nature** déclarés correspondent à 2 logements de fonction (pour des concierges), pour un total de 9 000 €.
- **Le régime indemnitaire prévu** atteint environ 850 000 €. A noter que 80 000 € de N.B.I. sont versés à 122 agents (fonctions d'encadrement ou expertise spécifique).
- Environ **3 000 heures supplémentaires** ont été réalisées, par 79 agents (surveillances de cantine, travail de nuit ou dimanches, pour un coût de 50 000 €).

## Nouveaux besoins exprimés en 2020

- **En formations**, le besoin anticipé atteindrait entre 0,1 et 0,15 M€.

## B.2 Quelques actions nouvelles attendues

- L'ouverture d'un second **Espace Loisirs Jeunes** aux 5 Bonniers (partenariat avec le centre social), et l'extension du nombre de jours d'ouverture des **Accueils de Loisirs Sans Hébergement**.
- La mise en œuvre d'un **fond documentaire numérisé** dans la nouvelle médiathèque, ainsi qu'une modification des activités proposées.
- Une augmentation du traitement sur les **espaces verts**, y compris la reprise **de Green Park, et les écoles**.
- L'organisation des **élections municipales** mobilisera des moyens adéquats.

## B.3 Les engagements pluriannuels impactant

### B.3.1. La dette

- **17 emprunts** pour un encours de **12,94 M€** au 01/01/20
- **15 à taux fixe** et 98,4 % de l'encours, taux moyen : **2,8 %**
- **1 à taux variable** Euribor 3M, taux moyen négatifs payés à taux 0%
- **1 structuré** sur l'Euribor 3 mois : taux fixe à **4,59 %**
- **100 %** d'indexation en **zone euro** auprès de **6 banques** différentes
- Durée de vie moyenne des emprunts à **5 ans**
- **Extinction** de l'encours actuel en **2033**
- **À encours constant sur l'année, la ville peut réemprunter 1,58 M€ en 2020.**



## B.3.2. Les contrats et marchés

- **20 marchés publics** passés en 2019 (notamment la restauration dans les crèches et les produits d'entretien).
- La ville a adhéré au **groupement de commande de la M.E.L.** (mutualisation des achats) **pour les contrats de téléphonie** (mise en œuvre en 2020) et de **matériels d'impression** (déjà mis en œuvre).
- Parmi les nouveaux marchés envisagés en 2020, deux contrats de concession de service public : pour la fourrière automobile, et pour l'exploitation commerciale des mobiliers urbains publicitaires comprenant des informations municipales.

## C. Des recettes de fonctionnement atteignant une hausse significative

### Principales évolutions envisagées (évolution de B.P. à B.P.) :

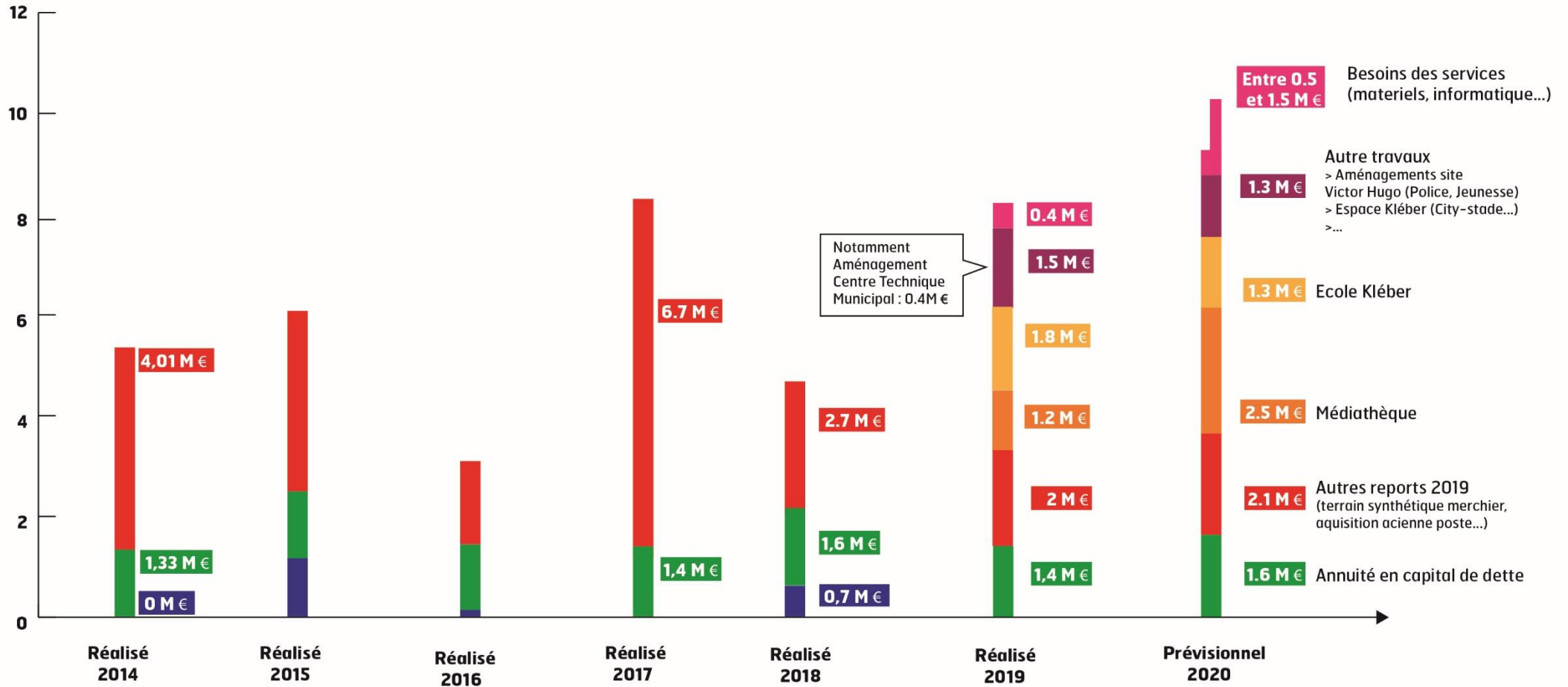
- |  |          |
|--|----------|
| ➤ <b>Produits fiscaux</b>  | +0,15 M€ |
| Entrée dans les bases du programme immobilier Vinci sur le site de l'ancienne piscine (environ 80 logements) |          |
| ➤ <b>Compensation d'exonération fiscale</b>  | +0,05 M€ |
| ➤ <b>Péréquation(s)</b>  | +0,02 M€ |
| ➤ <b>Prises en charge assurances</b>   | +0,03 M€ |
| ➤ ...etc   |          |
| <b>Soit</b>  |          |
| <b>+0,3 M€</b>   |          |
| <b>+1,6 %</b>  |          |
| ➤ <b>Fond départemental de péréquation taxe pro.</b>   | -0,06 M€ |
| ➤ <b>Le nouveau Contrat Enfance Jeunesse</b> prévoit un financement moindre des actions Jeunesse.            | -0,03 M€ |

## D. En investissement, les projets 2020 bonne part déjà engagés

> Dépenses restant à réaliser	5 M€ (dont)
- <i>Réaménagement médiathèque</i>	1,8 M€
- <i>Réhabilitation école Kléber</i>	1,1 M€
- <i>Réalisation du terrain synthétique à Merchier</i>	0,8 M€
- <i>Acquisition de l'ancienne Poste (projet Jappe Geslot)</i>	0,6 M€
...	
➤ <b>Dépenses pour des projets prêts à être lancés</b>	1,5 M€ (dont)
- <i>Aménagements espace Kléber (city stade...)</i>	0,3 M€
- <i>Services Police et Jeunesse à Victor Hugo</i>	0,6 M€
- <i>Effacements de réseaux route d'Arras et rue A.France</i>	0,3 M€
...	

Des investissements ambitieux sont en cours de réalisation, nécessitant un financement total de 6,5 M€, en grande partie déjà couverts en recettes. L'enveloppe totale incluant le remboursement de la dette atteint **8,1 M€ prévus**.

# E. Les autres besoins émis génèrent une prévision de dépense supérieure à 10 M€



# F. Les arbitrages possibles de l'investissement et de son financement

Envoyé en préfecture le 20/02/2020  
 Reçu en préfecture le 20/02/2020  
 Affiché le   
 ID : 059-215902206-20200213-DEL2020009-DE

